

PROTOCOLE DE COLLABORATION PPECF-WCS

« Aires protégées et criminalité faunique »

1. Contexte et justification

La majorité des forêts denses d'Afrique Centrale sont concédées à des industriels forestiers plus ou moins importants. Par conséquent, une partie essentielle de la biodiversité en générale et des espèces emblématiques de la région (notamment les grands mammifères mondialement connus comme les éléphants ou les grands singes) vit dans ces concessions, et est donc placée sous la responsabilité de ces concessionnaires.

Cette responsabilité des concessionnaires forestiers à l'égard de la faune est un enjeu à la fois stratégique, de gouvernance et de management :

- D'un point de vue stratégique : l'image de marque du bois d'Afrique Centrale sur le marché mondial, en particulier Européen, est directement liée au traitement des espèces « phare » dans les concessions forestières. Ainsi, le déclin manifeste des populations d'éléphants et de grands singes dans le Bassin du Congo est l'une des causes des pertes de parts de marché du bois tropical Africain constaté sur le marché Européen. Mais inversement, la démonstration d'une bonne conservation de ces mêmes espèces dans des concessions de qualité pourrait restaurer leur image et leurs parts de marché – et au-delà, celles du secteur ;
- Du point de vu gouvernance : la mauvaise gouvernance et notamment l'impunité des pratiques illégales est un autre facteur explicatif du déclin du bois tropical Africain sur les marchés mondiaux. Or quand on constate des pratiques illégales dans l'exploitation du bois, on constate également que la gestion de la faune est illégale : le statut de la faune dans une concession forestière est donc largement perçu comme un indicateur de la gestion globale de la concession et par-delà, de la gouvernance forestière ;
- Enfin, du point de vu management : la gestion de la faune par les concessionnaires d'une part, et le contrôle de cette gestion par les fonctionnaires d'autre part, même quand ceux-ci sont motivés, soulève de nombreuses questions d'efficacité des méthodes disponibles (rapport qualité/prix). Ces questions ont tendance à bloquer les initiatives, mais cette inertie joue contre l'ensemble du secteur, pour les raisons listées ci-dessus.

Pour toutes ces raisons, la gestion de la faune dans les concessions forestière est un enjeu majeur pour les défenseurs de la faune, pour les exploitants du bois et pour les administrations en charge de ces secteurs : l'objectif de ce « marché des idées » est (a) de leur fournir un état des lieux de la crise en cours et (b) de leur proposer des pistes de réaction.

2. Objectif et résultats attendus

En marge de la conférence, CARPE souhaite organiser un Marché des idées sur les "aires protégées et criminalité faunique" avec l'appui de WCS.

Questions traitées

- Que sait-on de la gestion de la faune dans les concessions forestières de la région ? Quelles sont les causes des mauvaises pratiques ? Quelles en sont les conséquences directes et indirectes ?
- Comment les différentes parties du secteur pourraient tirer davantage profit d'une généralisation des bonnes pratiques de gestion de la faune ? Quels sont les obstacles à cette généralisation et comment les surmonter ?
- Comment le statut de la faune est-il évalué dans les concessions forestières ? Quelles leçons apprises ? Quel est ce statut aujourd'hui ?

- Comment évaluer (1) la légalité et (2) les bonnes pratiques supra-légales de la gestion de la faune dans les concessions ? Quelles leçons apprises grâce à l'outil SEGeF testé au Gabon ? Quelles perspectives en terme de suivi de la légalité et de certification ?
- Quels sont les outils disponibles pour mieux protéger la faune dans les concessions forestières ? Comment les sélectionner, en fonction de quels critères ? Quelles perspectives pour la généralisation des outils existant et pour le développement de nouveaux outils ?

3. Participants, lieu et date

Le side-event est ouvert à tous les participants à la 14^{ième} RDP et Conférence d'ancrage des Partenaires du PFBC - Libreville, du 8 au 9 octobre 2014 à Brazzaville

4. Organisation de l'Atelier

L'atelier est organisé avec l'appui de WCS qui mobilise deux intervenants (MM Eric Arnhem & Jean Louis Kakoua)

Eric Arnhem

Pendant cinq années au Cameroun, il a appuyé de manière indépendante (via une ONG internationale) deux industriels forestiers majeurs du Sud-Est du pays dans leurs activités de gestion de la faune (comptage, anti-braconnage etc.), en particulier dans le cadre de leurs certifications.

Depuis une année, en tant que principal assistant technique « forêts » de WCS au Gabon, il poursuit et élargit son travail de conservation de la faune forestière, y compris avec les deux grandes compagnies forestières du Gabon avec lesquelles WCS a des contrats cadre de partenariat depuis plus de cinq ans.

Son expérience de terrain conjuguée à son bagage théorique (Doctorat ULB) font de lui un expert rare sur la question « faune / foresterie », en particulier concernant les outils concrets utilisés actuellement dans les concessions, tels que SMART et SEGeF.

Jean-Louis Kakoua

Responsable des questions fauniques à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts du Haut-Ogooué au Gabon (pour le compte du Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles du Gabon), Jean-Louis Kakoua a acquis une expérience et une expertise assez rares dans la région en collaborant étroitement avec des Forestiers tels que ROUGIER et PRECIOUS WOODS-CEB pour améliorer la gestion de la faune, en particulier par la lutte anti-braconnage qu'il suit et évalue depuis plus de 7 ans via les outils MIST et maintenant SMART.

Il peut en conséquence illustrer de manière pragmatique comment une administration en charge des forêts peut innover dans la gestion de la faune en partenariat non seulement avec des ONG mais aussi avec des industriels.

5. Rapports & communications

Un rapport synthétique sur le side-event sera transmis au PPECF

6. Frais d'organisation

1/ Prise en charge d'Intervenants :

- Eric Arnhem pour WCS :
 - Transport aérien et visa = 420.000 fcfa
 - Hébergement : 120.000 fcfa
 - Restauration : 80.000 fcfa
 - Total : 620.000 fcfa

- Fonctionnaire des Eaux & Forêts du Gabon en charge de la mise en oeuvre de SMART chez Rougier-Gabon et CEB-Precious-Woods
Billet de train Franceville- Libreville A/R= 80.000 fcfa
Transport aérien et visa = 420.000 fcfa
Hébergement : 120.000 fcfa
Restauration : 80.000 fcfa
Total : 700.000 fcfa

2/ Impression de Factsheets :

200 exemplaires du factsheet SEGeF et 200 du SMART (2 pages chacun, voir précédent email à ce sujet) : 260.000 fcfa

3/ Pause café du side event (60 personnes)

240.000 FCFA

4/ Imprévu

500.000 FCFA

7. Gestion de l'Atelier

Sous la coordination de WCS.

Pour WCS

Romain CALAQUE
Coordinateur régional

Pour le PPECF

Romain LORENT
Gestionnaire

Pour endossement par la COMIFAC

Raymond MBITIKON

Secrétaire exécutif